



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 12 février 2019 à 19h30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**1. DM-2018-00087 :**

Adresse : 1131, rue Tour-du-Lac

Lot(s) : 2 990 318 du cadastre du Québec

Objet : permettre une superficie minimale de 380,3 m<sup>2</sup> alors que le règlement de lotissement n° 602 prescrit une superficie minimale de 800 m<sup>2</sup> pour un terrain riverain desservi par l'aqueduc et l'égout.

Donné à Val-David, le 23 janvier 2019

(S) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière